

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Comité d'Expansion Économique du Val d'Oise



COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL D'OISE

Avec les perspectives ouvertes par les projets du Grand Paris, le Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise (CEEVO), en tant qu'agence de développement économique du Département, est aux côtés de ceux qui entreprennent au bénéfice du territoire et de ses habitants. Il engage des opérations et soutient les acteurs qui s'investissent pour la création d'emplois et pour la mise en valeur des filières d'excellence du Val d'Oise.

Le CEEVO, créé en 1973, est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités, qui s'articulent autour des missions suivantes :

- Accompagnement des créateurs et des dirigeants d'entreprises
- Promotion économique du territoire et des entreprises
- Réalisation d'études prospectives et d'analyses économiques
- Présentation et diffusion des opportunités d'accueil pour l'implantation (terrains, bureaux, locaux d'activités, entrepôts...)
- Soutien aux coopérations technologiques et aux relations enseignement supérieur/ entreprises
- Participation aux stratégies économiques des collectivités territoriales et des territoires
- Organisation d'opérations d'appui à l'internationalisation des activités des entreprises et des acteurs économiques, universitaires et technologiques
- Prospection d'entreprises et de projets innovants
- Implication dans le soutien et la promotion des projets liés au Grand Paris

COORDONNÉES

Hôtel du département
2 avenue du Parc
95032 Cergy Pontoise CEDEX
Mail : ceevo@ceevo95.fr
Tél. : 01 34 25 32 42

Pour une gare Cergy-Confluence sur la ligne nouvelle Paris- Normandie (LNPN)

Le pôle Confluence est un territoire stratégique du Grand Paris, situé au croisement de l'axe Seine et de l'Oise, ouvert vers le Nord grâce au futur Canal Seine Nord Europe. La création d'une gare associée à un hub d'échanges multimodal constitue un véritable enjeu d'aménagement pour ce territoire d'envergure métropolitaine, concernant à la fois le Val d'Oise et les Yvelines.

La création de cette gare est un élément déterminant pour la réussite économique et l'accessibilité de ce site stratégique.

L'agglomération de Cergy-Pontoise constitue déjà un pôle économique majeur du Nord Ouest de l'Île de France, fort de 200 000 habitants, 100 000 emplois et 4 000 entreprises. Elle représente également la première place universitaire francilienne après Paris.

Le développement économique et social du pôle Confluence doit donc pouvoir s'appuyer sur une offre de transports de premier ordre.



Le RER à Cergy-Pontoise





Le parc technologique Saint Christophe

Une gare Cergy-Confluence : une nécessité pour la desserte et l'attractivité économique du territoire

Le territoire de Cergy-Pontoise est globalement attractif pour les actifs et notamment pour ceux du Val d'Oise, qui représentent 69% des actifs entrants sur cette agglomération. En effet, l'analyse des déplacements domicile-travail à Cergy-Pontoise montre que le nombre des salariés entrants dans l'agglomération (91 901 entrées d'actifs - chiffre INSEE) est supérieur à celui des salariés sortants (80 308 sorties d'actifs - chiffre INSEE), soit un solde positif de 3 592. Si 45,3 % des actifs de Cergy-Pontoise travaillent sur le territoire de l'agglomération, les migrations de travail intra-départementales s'opèrent principalement avec les territoires du Vexin (9 442 entrées et sorties), de la Vallée de Montmorency (8 860), des Rives de Seine (8 095), du Pays de France (5 327) et plus marginalement de la Plaine de France (2 603).

Par ailleurs, on constate l'importance des entrées d'actifs à Cergy-Pontoise provenant principalement des Yvelines (9 109 entrées), mais également des Hauts de Seine (3 671 entrées) et de Paris (3380 entrées). Pour les sorties d'actifs, les flux sont essentiellement orientés vers les Hauts de Seine (11 234 actifs) et vers Paris (12 251 actifs).

L'importance de ces migrations alternantes « domicile-travail » de Cergy-Pontoise à l'intérieur du département et avec ceux des Yvelines et des Hauts de Seine notamment exige des infrastructures de transport adaptées et répondant aux perspectives de développement de ce territoire stratégique, au sein du Grand Paris.

La création d'une gare d'interconnexion LNPN avec les lignes du RER A, d'EOLE, des tangentielles Ouest Versailles-Cergy, et à terme Nord, des lignes franciliennes J et L constituera un véritable levier d'amélioration des déplacements pour les salariés et les habitants du pôle Confluence, grâce notamment à la

libération de sillons au profit du RER A, dans le cadre du prolongement d'EOLE. Cette densification de l'offre de transports en commun facilitera les flux de migration « domicile-travail » avec les pôles économiques de Paris et notamment le pôle d'affaires de la Défense, et le département des Yvelines, et permettra le rééquilibrage des modes de transport au profit des transports en commun, plus respectueux des principes du développement durable. De plus, cette gare Confluence permettra d'ouvrir le territoire vers la Normandie et à terme d'offrir un accès privilégié aux réseaux nationaux des gares TGV vers la province et également à la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle, via une rocade ferrée Nord-Ouest, qui permettrait de désengorger les gares parisiennes saturées.

La LNPN et sa gare Confluence renforceront la dynamique économique du territoire et constitueront un véritable levier d'attractivité pour les entreprises désireuses de venir s'implanter sur ce pôle stratégique du Grand Paris où :

- Plus de 100 hectares supplémentaires dédiés à l'activité économique sont actuellement à l'étude ou en cours d'aménagement sur l'agglomération de Cergy-Pontoise ;
- Le projet du « Grand centre » renforcera son rôle de pôle structurant, notamment en accueillant 70 000 m² de bureaux supplémentaires, et son inscription dans les flux régionaux et européens ;
- L'arrivée du Centre national de Conservation des Patrimoines mettra en valeur l'excellence française dans le domaine du patrimoine (conservation, restauration, recherche scientifique), associé à un Pôle de médiation et à une Cité des Métiers du patrimoine,
- L'implantation de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale et le Service de recherches judiciaires et de documentation, viendront conforter le potentiel de recherche de Cergy-Pontoise avec l'arrivée de plus de 650 chercheurs,
- Un pôle d'enseignement supérieur et de recherche comptant 25 000 étudiants, 21 laboratoires de l'Université et 7 établissements d'enseignement supérieur, constitue le premier pôle universitaire après Paris.



Favoriser les échanges et développer le caractère international de Cergy-Pontoise

De part son positionnement géographique et les infrastructures de transport de premier ordre qui le desservent (aéroports internationaux de Roissy Charles de Gaulle et du Bourget, autoroutes A1 et A16 vers l'Europe du Nord et la Grande Bretagne, Ligne Grande Vitesse...), le Val d'Oise est un territoire particulièrement ouvert à l'international.

En 2010, le Val d'Oise était le troisième département exportateur en Ile de France après Paris et les Hauts de Seine. Les exportations étaient dirigées à 44% vers l'Union Européenne, 20% vers l'Asie et 11% vers l'Amérique.



Axe Majeur Cergy

D'autre part, le Val d'Oise a enregistré une légère reprise du montant de ses importations, qui ont représenté 13% du volume global des importations en Ile de France. Elles proviennent à 50% de l'Union Européenne, 32% de l'Asie et 12% de l'Amérique.

Des échanges commerciaux comparés élevés avec l'Asie pour les entreprises du Val d'Oise et particulièrement pour celles de Cergy-Pontoise.

En effet, les importations des entreprises du Val d'Oise en provenance de l'Asie représentent 20% des importations des entreprises franciliennes, les exportations vers l'Asie représentent 25,2% des exportations des entreprises franciliennes, ce qui place le Val d'Oise à la première place des départements franciliens dans les échanges commerciaux avec l'Asie.

Avec 175 entreprises à capitaux étrangers et près de 450 entreprises développant une activité d'import/export, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, est particulièrement ouverte aux échanges économiques internationaux.

Les flux commerciaux internationaux réalisés par les entreprises cergy-pontaines suivent la tendance des entreprises du département du Val d'Oise et sont ainsi particulièrement développés vers l'Asie. Ces flux de marchandises transitent principalement par les ports du Havre et d'Anvers.

Une étude réalisée par Ports de Paris auprès d'un échantillon d'entreprises cergy-pontaines travaillant à l'international, a en effet révélé que 88% des entreprises interrogées utilisaient pour leurs approvisionnements et leurs expéditions, la plateforme portuaire du Havre.

La gare Cergy-Confluence confortera et renforcera les échanges commerciaux à la fois entre les pôles économiques de l'Axe Seine, mais également avec les partenaires internationaux via les ports du Havre et de Rouen.

La gare d'interconnexion permettra de relier à terme la Normandie à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle et au réseau international des TGV, contribuant à renforcer le caractère international de ces pôles d'activités.

Relier des pôles de développement économiques et leurs filières d'excellence

La LNPN avec une gare Cergy-Confluence constitue un projet d'infrastructure indispensable au développement économique de l'Axe Seine qui ouvrira Paris vers sa façade maritime.

Parmi les filières industrielles d'excellence du pôle de Cergy-Pontoise, figurent les activités liées à l'automobile, à l'aéronautique et à la cosmétique.

Au sein de la Confluence, sur le seul territoire de Cergy-Pontoise, on dénombre une centaine d'entreprises du secteur de l'automobile, composée de centres techniques et de centres de R&D, d'équipementiers, ainsi que de filiales de grands comptes, le tout représentant environ 6 000 emplois. Elles entretiennent des relations d'affaires avec un tissu riche de sous-traitants, localisés sur le département du Val d'Oise mais également dans les Yvelines et en Normandie.

Cergy Pontoise accueille également des entreprises relevant du secteur de l'aéronautique et du spatial comme GOODRICH, Tyco Electronics, SAGEM, Thales, LISI Aerospace, ALCOA, Chromalloy...

Cergy-Pontoise dispose en outre de laboratoires de recherche publics (au sein de l'Université de Cergy Pontoise, de l'EN-



SEA, de l'EPMI...) et privés (Valeo, Johnson Controls, Autoliv NCS...) particulièrement impliqués dans les technologies des systèmes électroniques embarqués pour les domaines d'excellence de l'automobile et de l'aéronautique, ce qui légitime la participation de l'agglomération aux deux pôles de compétitivité relatifs à ces secteurs que sont Astech Paris Region et MOVE'O. Le pôle MOVE'O, lié à l'automobile et au transport, développe ses activités sur les régions Basse-Normandie, Haute-Normandie et Ile-de-France, territoires qui concentrent plus de 70% de la R&D automobile française, dont les acteurs académiques et industriels partagent des projets collaboratifs, et entretiennent déjà des relations économiques historiques.

Dans le secteur de la cosmétique, Cergy-Pontoise bénéficie de la présence de leaders mondiaux qui développent des activités de production, de recherche et de distribution (Sisley, Clarins, Matis...). Ces entreprises développent des échanges avec des partenaires en Normandie, implantés sur le Val de Reuil, à Rouen, Evreux ou Caen.

Ainsi, la gare Cergy-Confluence sur la LNPN, en reliant ces pôles d'excellence, contribuera à améliorer la desserte et les



Université de Cergy-Pontoise

échanges entre ces deux régions, facilitera les collaborations entre acteurs économiques et académiques et permettra de faire de l'axe Seine, un couloir économique entre le Havre et Paris autour, notamment, de ces trois activités porteuses d'innovations.

Résumé du cahier d'acteur

Le CEEVO se prononce en faveur de la création d'une gare Cergy-Confluence sur la LNPN :

- Une gare Cergy-Confluence comme élément d'aménagement du territoire, et enjeu essentiel pour la réussite du pôle Confluence dans le Grand Paris,
- Une gare Cergy-Confluence pour contribuer à l'amélioration de la qualité des migrations domicile-travail et renforcer l'attractivité économique du territoire,
- Une gare Cergy-Confluence pour favoriser le positionnement et les échanges commerciaux internationaux de ce pôle métropolitain, grâce à son ouverture vers la Normandie et vers le pôle de Roissy Charles de Gaulle,
- Une gare Cergy-Confluence pour renforcer les collaborations entre les métropoles économiques et les filières d'excellence de l'Axe Seine.

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)